

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MALZIEU FORAIN

Séance du 11 avril 2024

Le onze avril deux mille vingt-quatre à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de MALZIEU-FORAIN dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame ROUQUET Colette, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 06 avril 2024.

Membres en exercice: 11 Présents: 8 Votants: 9 Pour:9 Contre:0

PRÉSENTS : Madame Colette ROUQUET, Monsieur Jean-Louis SOULIER, Monsieur Marc PRADAL, Monsieur Hervé BOULET, Monsieur Hervé CHALMETON, Monsieur Thomas DEVAUD, Monsieur Franck LAURAIRE, Monsieur Damien MALIGE

ABSENTS: Madame Nathalie BASTIDE, Monsieur Joseph ROBERT

ABSENTS représentés avec procuration: Monsieur Jean DELMAS représenté par Monsieur Marc PRADAL

Mr Monsieur Damien MALIGE a été nommé secrétaire.

OBJET: Coupes de bois pour l'affouage forêts sectionnales - designation des garants DE 2024_022

Madame la Maire,

PRECISE qu'il est nécessaire de déterminer les garants pour les coupes de bois pour l'affouage;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité:

DECIDE de désigner les garants comme suit :

Couffours-Hauts :

- M. BOUARD Robert
- Mme LALA Louise
- M. CHEVALIER Eric

Couffours-Méjols

- M. PRADAL Emmanuel
- M. BOURRIER Jean-Louis
- M. BOURRIER David

Couffours indivis:

- M. DELOUSTAL René
- M. PRADAL Marc
- M. TUFFERY Jean-Louis
- M. CHALEIL Roger

Les Ducs :

- M. ROUQUET Paul
- M. CROZAT Julien

Montchabrier :

- M. COMBES Jean-Denis
- M. COMBES Jean-Louis
- M. DAVID-LOUBAT Patrick

Date de transmission de l'acte: 06/05/2024
--

Date de reception de l'AR: 06/05/2024

048-214800898-DE_2024_022-DE

A G E D I

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MALZIEU FORAIN

Vialette-Montruffet :

- M. BOUARD Lucien
- M. BOUDON Serge
- M. PARENT René

Fraissinet-Langlade :

- M. BISCARAT Denis
- M. BISCARAT Jean
- M. ROUQUET Pierre

Mialanes :

- M. TUFFERY Didier
- M. ROBERT Joseph
- M. MONNIN Jean-François

DONNE toute délégation à Madame la Maire pour l'exécution de la présente délibération;

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Rendu exécutoire après

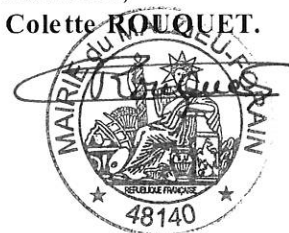
Dépôt en Préfecture le :

et publication ou notification



La Maire,

Colette ROUQUET.



Date de transmission de l'acte: 06/05/2024

Date de reception de l'AR: 06/05/2024

048-214800898-DE_2024_022-DE

A G E D I